

REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'IRRIGATION
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA PRODUCTION AGRICOLE
ET DE LA FORMATION
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
DES FORMATIONS ET DE LA PROMOTION RURALE



COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE
ELIE TAO BAYDO, DALA

#0412

BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE

- Vu l'Arrêté 028/MEN/SE/DG/SADEPIC/2001*
- Vu la Lettre de reconnaissance du diplôme du second cycle Agricole N°479/PR/PM/MA/SG/DGPAF/DEAFPR/06 du 20/09/06.*
- Vu les procès verbaux attestant que l'intéressé(e) a satisfait dans les formes réglementaires aux épreuves de contrôle de connaissances et des aptitudes sanctionnant les enseignements exigés en Brevet de Technicien Agricole,*

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation décerne avec mention Assez bien

LE DIPLOME DU BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE

à BOULTOUSSI Dioudonné né(e) le 29/06/1991 à Bissi-Koda ; Nationalité Tchadienne

Pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Pour le Ministre de l'Agriculture,

Le DEAFPR:

MBORTCHOQUE WAIDOU

Le Directeur du Collège Elie Tao Baydo:

Fr TCHOU-YAHBE GAO VICTOR s.c.

N'jaména, le 01/10/20

L'Impétrant(e)